

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DU NIGER

DIRECTION GENERALE



Synthèse exécution des recommandations de la 7^{ème} session du Comité de Suivi du Contrat Plan

Recommandations	Point situation	Etat d'exécution
Recommandation I :		
<p><i>La réunion du Comité de Suivi recommande à l'Office du Niger de prendre des dispositions pour la réalisation d'un système de mesure au niveau de la nappe souterraine.</i></p>	<p>La Direction de l'Office du Niger a adressé une requête auprès du CRRA de Niono pour la réalisation d'une étude afin de mesurer le niveau de la nappe souterraine en zone Office du Niger.</p> <p>En réponse à cette requête par lettre n°038/2017/CRRA-N du 20 novembre 2017, le CRRA de Niono a soumis une demande de financement de l'étude sur les possibilités d'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation dans la zone Office du Niger d'un montant de 88 358 800 F CFA.</p> <p>L'Office du Niger dans sa réponse par correspondance No002244/PDG-ON-2017 du 20 décembre a notifié au CRRA de Niono qu'il est disposé à contribuer au financement de l'étude dans la limite de ses moyens au moment opportun. Ensuite l'Office a souhaité en cas d'insuffisance de fonds de restreindre l'étendue de l'étude à la zone de Ké-Macina.</p>	<p>Exécutée (voir PV 8^{ème} session page 7)</p>
Recommandation II :		
<p><i>La réunion du Comité de Suivi recommande à l'Office du Niger de faire un projet de lettre avec toute la documentation sous la signature du Ministre de l'Economie et des Finances qui informe le Ministre de l'Agriculture en vue d'organiser une réunion interministérielle pour prendre en charge tous les problèmes de N-SUKALA.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Président du Comité de Suivi du Contrat-Plan a adressé, en date du 12 octobre 2017, une correspondance (N°04367/MEF-SG-P/CSCP) au Ministre de l'Agriculture pour l'organisation d'une rencontre interministérielle sur le différend entre N-SUKALA et l'Office du Niger. • Cette réunion a eu lieu le 08 janvier 2018 au Ministère de l'Agriculture avec la participation des Ministères : (1) de l'Economie et des Finances, (2) du Développement Industriel, (3) de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé, (4) des Domaines de l'Habitat et des Affaires Foncières, (5) des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, et (6) de l'Agriculture. 	<p>Exécutée (voir PV 8^{ème} session pages 8 et 9)</p>

Recommandations	Point situation	Etat d'exécution
	<ul style="list-style-type: none"> • A l'issue de la réunion, les recommandations suivantes ont été formulées : • relire les conventions particulières relatives à l'eau et à la terre afin de corriger les insuffisances liées aux questions de la redevance eau, des modes d'irrigation, etc. (Office du Niger, N-SUKALA et les Ministères concernés) ; • demander de nouveau à N-SUKALA d'accepter de coopérer avec l'Office du Niger pour recourir à un expert indépendant afin qu'il se prononce sur l'aptitude des terres mises à la disposition de N-SUKALA. A défaut, on considère que N-SUKALA a eu suffisamment de terre ; • régulariser le bail entre l'Office du Niger et N-SUKALA qui devrait être signé à la suite des conventions particulières. (Office du Niger et N-SUKALA) ; • appeler les parties à négocier et à convenir d'un taux de redevance eau pour la partie gravitaire en attendant la relecture des conventions. (Office du Niger et N-SUKALA) ; • convoquer une autre réunion d'échange avec la participation de N-SUKALA (Ministère de l'Agriculture et les autres Ministères impliqués). 	
Recommandation III :		
<p><i>La réunion du Comité de Suivi recommande à l'Office du Niger de prendre des dispositions pour ramener les 115 jours avec moins de 40m3/s dans les normes.</i></p>	<p>En vue de ramener les 115 jours avec 40 m3/s dans les normes, l'Office du Niger a pris toutes les dispositions pour réduire au mieux la contre saison riz 2017-2018 dans les limites de 63% par rapport à la campagne 2016/2017. Pour ce faire, des missions de sensibilisation ont été conduites par le DGA et ses Directeurs Spécialisés dans toutes les zones de production. Ces mesures ont pour but de réduire le nombre de jours avec moins de 40 m3/s à l'aval du Barrage de Markala. Pour la contre-saison riz 2018, les superficies prévues sont de 3 000 hectares contre 14 413 hectares en 2017.</p> <p>NB : Pour permettre à l'Office du Niger de lâcher 40 m3/s en aval du barrage de Markala sur l'échelle à Kirango, la lecture de l'échelle de Koulikoro doit donner une hauteur de 60 cm (suite aux lâchées d'eau du barrage de Sélingué).</p>	<p>En cours (voir PV 8^{ème} session pages 9 et 11)</p>
Recommandation IV :		
<p><i>La réunion du Comité de Suivi recommande à l'Office du Niger de produire un rapport semestriel comportant les conclusions des délibérations des travaux du comité de suivi du Contrat Plan sous forme de résolutions et de recommandations adressées au Conseil d'Administration et au</i></p>	<p>Dans le cadre de l'application de l'Article n°8 de l'arrêté n°2014-1592/MEF-SG du 27 mai 2014, portant création, composition et fonctionnement du Comité de Suivi du Contrat-Plan 2014-2018, la Direction de l'Office du Niger a produit sur la base des documents de la 7^{ème} Session un rapport semestriel comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la situation des points discutés aux cours des travaux ; • la situation des engagements dont le niveau de réalisation a été jugé satisfaisant ; 	<p>Exécutée (voir PV 8^{ème} session page 12)</p>

Recommandations	Point situation	Etat d'exécution
<p><i>Ministre de l'Economie et des Finances qui à son tour informe le Ministre de l'Agriculture des résultats des travaux du Comité de suivi du Contrat Plan.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • la situation des engagements dont le niveau de réalisation n'est pas satisfaisant ; • la situation de l'ensemble des recommandations issues de cette session ; • les conclusions et recommandations de la session. <p>La Direction de l'Office du Niger a jugé nécessaire de soumettre le rapport au Comité de Suivi afin d'avoir son quitus avant de l'adresser au Conseil d'Administration et au Ministre de l'Economie et des Finances.</p>	